

## Comment déposer vos bâches d'ensilage et vos films d'enrubannage ?



Les bâches d'ensilage et les films d'enrubannage doivent être apportés **pliés en vrac** et **non dans des sacs**

## Comment déposer vos ficelles et filets ?

### 1 Demandez vos sacs de collecte

→ Obtenez auprès de votre mairie ou du Centre technique intercommunal (ZA Rozier-Coren - 15100 SAINT-FLOUR) des sacs de 250 L spécialement conçus pour ces collectes.

### 2 Retirez

→ Découpez les ficelles et retirez les filets.



### 3 Nettoyez

→ Secouez pour enlever le maximum de fourrage.



### 4 Conditionnez



→ Mettez ficelles et filets dans des sacs de collecte séparés.

25 KG MAXI



### 5 Stockez

→ Stockez vos sacs sur une palette, au sec et à l'abri.



Les plastiques usagés collectés sont :

- ficelles 100% polypropylène utilisées pour le conditionnement des fourrages, pour le palissage de la vigne ou en horticulture,
- filets 100% polyéthylène utilisés pour le conditionnement des balles rondes.

## Que deviennent les plastiques collectés ?



**100 kg de bâches  
plastiques recyclées**

**=**

**650 sacs poubelles  
de 100 litres**



### Collecte des plastiques agricoles 2020

En 2020, les élus de **Saint-Flour Communauté**, ont décidé de poursuivre la collecte gratuite des plastiques, filets et ficelles agricoles usagés.

Ce service est proposé à tous les exploitants du territoire communautaire, malgré la baisse de l'accompagnement financier versé par ADIVALOR, prise en charge au titre du programme agricole communautaire.

Les agriculteurs sont ainsi accompagnés par Saint-Flour Communauté dans leur démarche de préservation de la qualité de l'environnement en leur proposant une collecte, sur l'ensemble du territoire, du 31 août au 25 septembre 2020.

Pour information, en 2019, elle avait permis de rassembler près de **317 tonnes de films d'enrubannage et de bâches d'ensilage** et **98 tonnes de ficelles et filets**. Ces déchets ont ensuite été acheminés vers une usine de recyclage **afin d'y être revalorisés**.

Comptant sur votre contribution pour la réussite de cette opération, il vous est demandé d'apporter vos plastiques agricoles **propres et non mélangés** sur les sites qui y seront dédiés, précisés dans le document ci-joint.

**Lors du déchargement, vous serez invités à participer aux côtés des agents de Saint-Flour Communauté, au tri de vos plastiques et à leur classement.**

Vous remerciant pour votre collaboration et votre participation à cette démarche collective, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués.

*La Présidente de Saint-Flour Communauté,*

*Céline CHARRIAUD*